



Groupement des Parlementaires du Hainaut

Saison 2021-2022

PV n°05 : réunion du 8 novembre 2021 à 19h00 à Chatelineau

**Présents** : F. Appels, R. Appels, M. Fohal, C. Grégoire, A. Dupont, J. Lecrivain, AM Sferrazza, JM Raquez

**Excusés** : P. Lecomte, JM Tagliafero,

**Invités présents** : B. Scherpereel, J. Nivarlet, P. Thomas, C. Notelaers,

**Invités excusés** : I. Delrue, S. Faraone

1. Les membres approuvent le PV du 11/10/2021.
2. Les membres passent en revue l'ordre du jour de l'assemblée générale du 20/11/2021.

Au point 11 « Mise à jour des statuts », les membres posent quelques questions de forme au sujet des signatures sur la feuille électronique et sur les attributions des officiels de table pour l'envoi de la feuille par synchronisation informatique.

Au point 13 « Vœux constructifs des groupements parlementaires pour la promotion de la gestion de l'AWBB », un membre fait une proposition qui recueille l'assentiment de l'ensemble du groupement. Cette proposition, qui concerne les modalités d'aide aux clubs pour les changements de statuts des asbl, qui seront indispensables pour tous les clubs au plus tard le 31/12/2023 sera développée dans un texte qui sera transmis à la direction en prévision de l'assemblée générale.

Concernant le point 3 « Budget 2022 », Fabrice contactera P. Lecomte, notre représentant à la commission financière, afin de connaître son avis, puis le communiquera aux membres avant l'assemblée générale.

3. Projet de refonte du PM 12. Fabrice Appels demande l'avis sur la proposition de texte discuté en commission législative. Les membres estiment que c'est un bon document sur lequel des précisions sont à apporter. Fabrice demande que l'on détermine une position quant à la durée de formation des jeunes. Après un fructueux échange de vues, et tout en considérant que l'AWBB n'a toujours pas reçu l'avis de l'ADEPS demandé en la matière, le groupement prend position et charge Fabrice de relayer notre avis en Commission législative.
4. Courrier reçu d'un club qui porte plainte concernant des problèmes liés à des mutations administratives : les membres prennent connaissance de cette demande mais estiment qu'elle ne rentre pas dans les attributions des parlementaires. La demande du club est remise au secrétaire général présent à la réunion pour examen et suites par le conseil d'administration.
5. Courrier reçu d'un club concernant la récupération des frais de licence et d'assurance de joueurs partis en mutation administrative et réponse reçue de la direction générale : les parlementaires estiment que cette question ne rentre pas dans leurs attributions et remettent le courrier au secrétaire général présent à leur réunion pour suite à donner.
6. Divers : reçu un courrier du Président Delchef concernant le mode de réponse au courrier adressé au conseil d'administration.

Prochaines réunions : lundi 13 décembre 2021, en janvier réunion des 3 comités, date à déterminer, puis réunion le 7/2/2022

**APPELS Fabrice**  
**Président**

**FOHAL Michel**  
**Secrétaire**